



Paris, le 12 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'État confirme que Doctolib protège efficacement la confidentialité des données personnelles de ses utilisateurs

Le Conseil d'Etat a rendu ce jour sa décision concernant le partenariat entre l'État français et Doctolib pour la campagne de vaccination contre la COVID-19. Il a confirmé que Doctolib a mis en place les mesures adéquates pour protéger les données personnelles de ses utilisateurs.

Le Conseil d'Etat confirme la validité de l'hébergement utilisé par Doctolib

Depuis mai 2019, Doctolib héberge les données de ses utilisateurs en France et en Allemagne auprès d'un hébergeur certifié "hébergeur de données de santé" (HDS), AWS, qui figure sur [la liste des hébergeurs certifiés](#) fournie par l'agence du Ministère des Solidarités et de la Santé chargée du numérique (ANS). Doctolib a choisi l'un des tout premiers hébergeurs du monde, notamment en matière de protection des données.

Comme évoqué devant le Conseil d'Etat, Doctolib a par ailleurs mis en place des mesures supplémentaires de protection des données de santé de ses utilisateurs :

- Les données des utilisateurs de Doctolib sont hébergées en France et en Allemagne ;
- L'ensemble des données des utilisateurs de Doctolib est chiffré ;
- Les clefs de chiffrement sont quant à elles hébergées en France chez ATOS, une entreprise française ;
- Ces mesures rendent impossible l'accès aux données de santé par AWS.

Doctolib investit fortement pour protéger la confidentialité des données de ses utilisateurs

Les informations qui touchent à notre santé sont personnelles. Le respect de la vie privée est un droit fondamental et l'une des valeurs essentielles de Doctolib.

Doctolib respecte la réglementation française et européenne sur la protection des données personnelles de santé, en particulier le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) et la Loi "Informatique et Libertés" (LIL).

Depuis 2013, Doctolib a pris des engagements forts pour protéger la vie privée et la confidentialité des données de ses utilisateurs :

- Les patients et les professionnels de santé sont propriétaires de leurs données ;
- Doctolib utilise uniquement les données de ses utilisateurs pour le bon fonctionnement de ses services ;

- Doctolib met tout en œuvre pour protéger les données de ses utilisateurs de Doctolib : sécurité des comptes, sécurité de la plateforme, sécurité des applications et chiffrement à plusieurs niveaux.

Toutes les informations concernant la confidentialité des données des utilisateurs de Doctolib sont présentées sur le [site Internet](#) de Doctolib.

Pour Stanislas Niox-Chateau, cofondateur de Doctolib : *"Nous avons reçu très positivement la décision du Conseil d'Etat. Chez Doctolib, nous sommes convaincus que le respect de la vie privée est un droit fondamental. Nous mettons tout en œuvre pour protéger la confidentialité des données de nos utilisateurs et le parfait respect des réglementations françaises et européennes. Concernant la campagne de vaccination, nos équipes vont poursuivre leur mobilisation jour et nuit pour épauler les centres de vaccination et les soignants et permettre aux Français d'accéder facilement à la vaccination."*

Doctolib, une entreprise française engagée au service de l'intérêt général

Doctolib est une entreprise française qui rassemble aujourd'hui 1 600 salariés répartis dans 20 bureaux en France. Depuis 2013, Doctolib est investi au service de l'intérêt général pour contribuer à l'amélioration du quotidien des soignants et faciliter l'accès aux soins des patients. Ses services sont utilisés par 45 millions de patients français et 140 000 professionnels de santé.

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes Doctolib sont mobilisées, en soutien des soignants et des patients, pour aider à assurer la continuité des soins, déployer la téléconsultation, faciliter l'accès aux tests COVID-19 et, plus récemment, accélérer la campagne de vaccination.

C'est à ce titre que l'entreprise a été choisie par les collectivités locales, les établissements de santé et les soignants pour équiper 1 500 centres de vaccination de son logiciel de gestion. 6 millions de rendez-vous de vaccination ont déjà été réservés par l'intermédiaire de Doctolib depuis le début de la campagne.

À propos de Doctolib

Créé en 2013, Doctolib est le leader de la e-santé en Europe. Doctolib propose aux praticiens un logiciel et des services pour leur faire gagner du temps, développer leurs activités, améliorer leur confort de travail et la prise en charge de leurs patients. Doctolib aide les patients à accéder plus facilement et rapidement aux soins et à gérer leur santé en ligne de manière sécurisée. La société emploie aujourd'hui 1 600 salariés, répartis dans 40 villes en France et en Allemagne. Elle collabore avec 140 000 professionnels. Doctolib enregistre chaque mois plus de 70 millions de visites de patients.

Contact presse

Email : presse@doctolib.com

Tel : 06 98 30 94 07